



Delegation of Canada
to the OSCE

Délégation du Canada
auprès de l'OSCE

**STATEMENT BY AMBASSADOR VÉRONIQUE PEPIN-HALLÉ
UNDER AGENDA ITEM:**

The Russian Federation's ongoing aggression against Ukraine

1539th SPECIAL MEETING OF THE PERMANENT COUNCIL

23 October 2025

First let me express Canada's outrage on a Russian strike that hit a kindergarten in Ukraine. We condemn this attack and any attacks on Ukrainian civilians.

Madame la Présidente,

À chaque réunion de ce Conseil, nous sommes confrontés au même contraste saisissant : d'un côté, le discours de la Fédération de Russie dans cette salle; de l'autre côté, la réalité quotidienne d'une agression Russe injustifiée envers le territoire et la population en Ukraine. Entre ce que dit la Russie et ce qu'elle fait en Ukraine, c'est la création d'une réalité déformée et d'une logique inversée. Ici la Russie cherche à ce que l'on questionne notre monde plutôt que de mettre en doute sa version des faits.

Mais les faits sont clairs : l'agression de la Russie contre l'Ukraine n'est pas en réponse à une menace. C'est une agression injustifiée et brutale des forces russes dans le but d'acquérir un territoire qui n'est pas le sien et d'effacer l'identité ukrainienne. De plus, les méthodes employées sont d'une cruauté sans nom, envers de cibles civiles qui devraient être protégées par le droit humanitaire que prétend défendre la fédération de Russie. Le dernier exemple en date remonte au 17 octobre 2025, lorsqu'un convoi humanitaire de l'ONU a été attaqué à Kherson. Un camion clairement identifié par l'insigne de l'ONU a été touché et détruit par un drone avec vision à la première personne. Les opérateurs de ces drones pilotent en immersion, et voient clairement leurs cibles. Ils savaient viser des travailleurs humanitaires, dont le convoi était identifié. La distribution sur les médias sociaux de la vidéo de l'opérateur prouve que c'était un convoi aux identifiants clairs et qu'aucune erreur n'était possible. On ne peut conclure qu'à un geste délibéré.

Et ce n'est pas un cas isolé. Dans toute l'Ukraine, les forces russes utilisent de tels drones pour traquer des civils vaquant à leurs occupations quotidiennes, comme faire du vélo, jardiner ou se rendre au travail à pied. Lors d'un des incidents les plus meurtriers de l'année dernière, un drone russe a frappé un bus transportant des mineurs vers leur lieu de travail.

Comme l'a établi la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine, ces attaques de drones sont généralisées, systématiques et menées dans le cadre d'une politique organisationnelle. La Commission n'a trouvé aucune information suggérant que les autorités militaires et civiles russes aient pris des mesures pour prévenir ou mettre fin à ces crimes, concluant que ces meurtres constituent un crime contre l'humanité.

La cruauté de ces actes est accentuée et multipliée par la diffusion sur les réseaux sociaux de vidéos de ces attaques, souvent accompagnées de légendes jubilatoires ou menaçantes. Il ne s'agit pas d'opérations militaires, mais d'actes de terreur visant la déshumanisation de toute une population.

Malgré ces preuves accablantes, nous continuons d'entendre dans cette salle des affirmations selon lesquelles il s'agit en quelque sorte d'une guerre contre le «nazisme».

Une invention pure et simple de la Russie et son président pour dissimuler son agression sous un voile de moralité.

Cette manipulation est un acte délibéré pour fausser les perceptions, déplacer la culpabilité et à déstabiliser la compréhension des faits.

C'est un outil de propagande emprunté directement à la stratégie soviétique.

Madame la Présidente,

La Russie doit assumer pleinement ses responsabilités et respecter les engagements qu'elle a pris envers le droit international qu'elle est tenue d'observer. Nous sommes déterminés à veiller à ce que la Russie réponde de ses actes et subisse les conséquences de ses violations flagrantes du droit international. Nous continuerons à la tenir responsable de ses actions. C'est une exigence légitime, de notre part et de la part de ce Conseil, envers la Russie.

Enfin, la Fédération de Russie continue de détenir arbitrairement trois membres du personnel de notre Organisation. Leurs procès n'étaient que des simulacres. Nous demandons à la Russie d'assumer ses responsabilités envers cette Organisation et de les libérer immédiatement.

Je vous remercie.